

LES IMPACTS SUR NOS LACS ET COURS D'EAU

Seule la prévention
permet d'éviter la
propagation des
Espèces Aquatiques
Exotiques Envahissantes



IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

- Dégradation des écosystèmes
- Perte ou modification de la biodiversité animale et végétale
- Accumulation de sédiments



IMPACTS SOCIAUX

- Perte de jouissance des utilisateurs des plans d'eau
(bateau-canot-kayak-pédalo, baignade, pêche, etc.)
- Menace à la santé humaine (maladies)



IMPACTS ÉCONOMIQUES

- Diminution de l'attrait touristique pour le lac
- Diminution de la valeur foncière des propriétés riveraines
- Augmentation des taxes due aux coûts élevés pour la gestion des EAEE



**STATION DE LAVAGE
DES EMBARICATIONS**
245, chemin Masson
(garage municipal)
C'EST GRATUIT !

DÉBARCADÈRE
70, chemin Masson
Vignette obligatoire
(disponible aux hôtels de ville)



Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
88, chemin Masson
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson J0T 1L0



Ville
d'Estérel
115, chemin Dupuis
Estérel, QC J0T 1E0

Détails et information



J'aime mes lacs et cours d'eau

**JE FAIS PARTIE DE
LA SOLUTION,
PAS DU PROBLÈME !**

AVANT LA MISE À L'EAU

✓ J'INSPECTE ✓ JE VIDE
✓ JE LAVE ✓ JE RÉPÈTE

Conjuguons plaisir et responsabilités.
Lavons nos embarcations,
remorques et tous
nos équipements.

PROTÉGEONS NOS PLANS D'EAU

Un nettoyage efficace des embarcations, remorques et équipements, loin de tous les plans d'eau, contribue à préserver l'équilibre de notre environnement.

Soyez prévenant en suivant des étapes essentielles avant la mise à l'eau.



LA **PRÉVENTION** COÛTE BIEN MOINS CHÈRE QUE LA LUTTE

Aussi simple que



QU'EST-CE QU'UNE EAEE ?

Les espèces aquatiques exotiques envahissantes (EAEE) ne sont pas originaires du Québec. Empêcher leur introduction constitue notre meilleure défense contre ces espèces afin d'éviter leur propagation.

Elles ont été introduites de façon volontaire ou accidentelle par les embarcations et le matériel nautique contaminés, les activités de pêche ou autres activités humaines.

Attention ; plusieurs cours d'eau des Laurentides sont déjà contaminés, entre autres, par le myriophylle à épis, le potamot crépu, la vivipare chinoise, l'écrevisse à taches rouges et les méduses d'eau douce.

Leur présence cause des nuisances et menace la diversité biologique de nos cours d'eau. Leur prolifération est considérée comme l'une des principales causes de l'appauvrissement de la biodiversité dans le monde et peut avoir de sérieuses conséquences écologiques, économiques et sanitaires.



Myriophylle à épis



Vivipare chinoise



Écrevisse à taches rouges



Méduse d'eau douce



J'INSPECTE

tout ce qui a touché à l'eau et je retire tous les organismes qui s'y sont accrochés.



JE VIDE

et draine toute eau qui se trouve dans l'équipement, y compris la remorque (embarcations, bottes, filets, glacières etc.). Je vide l'eau qui pourrait se trouver à bord avant de partir.



JE LAVE

et sèche tous les équipements.



JE RÉPÈTE

l'opération après chaque visite d'un nouveau cours d'eau.

La lutte aux espèces envahissantes, c'est l'affaire de tous !
Je lave tout ce que je mets à l'eau.